

Conseil de quartier Douric Sud-Le Cabellou

AG du 1/7/2011

Une quarantaine de personnes assistaient à cette réunion mais aucun élu n'était présent

Mr Calvarin, Mme Leport s'étaient excusés et la chef de cabinet du Maire avait fait savoir que la présence de celui-ci était peu probable en raison d'engagements antérieurs

Mme Laurence Jactel était également excusée pour raison personnelle impérieuse

La réunion a débuté par un rappel des buts et modalités de fonctionnement d'un Conseil de quartier présenté par le nouveau Président **Gérard Sciberras** :

3 maîtres mots : concertation-participation-propositions

Le Conseil de quartier n'est

Ni une association de défense d'intérêts particuliers

Ni un groupe d'opposition politique

Pour qu'il fonctionne efficacement il faut un profond changement des méthodes de travail et des mentalités car la « démocratie participative » qui suppose une parité du travail bouscule la division classique entre élus ( en principe en charge de l'intérêt général) et citoyens ( en principe défenseurs des intérêts particuliers)

Le Conseil de quartier est donc au carrefour de 3 expertises à placer sur le même plan :

Politique ( celle des élus)

Technique ( celle des services)

Usage ( celle des habitants)

Dans ces conditions il faut

Que chacun se sente responsable dans son domaine

Du temps

De l'écoute réciproque

De la diplomatie

Un processus de co-décision débutant par des consultations très en amont de la décision à prendre au final par les élus

Le Conseil de quartier rend compte ensuite des principaux dossiers qu'il a à traiter et pour lequel il s'est organisé en groupes de travail eux-mêmes coordonnés par les 2 vice-Présidents, Josyane CHABRIER et Sébastien BELLEC

### **Assainissement /Autres travaux**

Sébastien présente nos soucis :

Obtention de plans précis et définitifs du réseau d'assainissement mais également le réseau des eaux pluviales et d'eau potable

Date réelle des début des travaux de la tranche 2011 et du parcours dans l'allée des Tamaris dont la réalisation EN ENTIER est souhaitée

Il conviendra également de prévoir le curage des fossés av du Cabellou , le traitement des émissaires privés et des informations plus précises sur l'élaboration du plan de prévention des risques naturels ( PPNR)

Plage de Kersaux : un banc à sceller et 2 supplémentaires à installer

Corniche du Cabellou :

Un cheminement piétonnier a été réalisé :

Il contribue à la stabilisation de la dune , à la préservation de la végétation , à la sécurisation des usagers autres qu'automobilistes et enfin à l'amélioration du panorama maritime, capital touristique de Concarneau

Pour ce dernier point il est souhaitable que le stationnement se fasse seulement côté habitations

La saison qui vient montrera si cet aménagement doit être amélioré ( par ex par un passage alterné au virage de la Corniche si la circulation en double sens s'en trouve facilitée) ; comme d'habitude quelques critiques de principe ont été formulées auprès de certains membres du Conseil de quartier car elles bousculent les habitudes de certains automobilistes mais les assistants présents ont majoritairement approuvé les travaux réalisés

Enfin, rappel qu'il n'y a qu'une corniche à Concarneau : la « Corniche du Cabellou » qui doit être indiquée comme telle par les panneaux de rues

Plage de Kermingham :

Suite à une étude sur le terrain et des négociations avec les propriétaires du terrain contigu et clos de mur une chicane sera réalisée pour éviter le déferlement de la mer dans le chemin en contrebas tout en permettant l'accès des engins de nettoyage

Le « sentier côtier » sera tracé en passant par l'ouverture du mur et délimité par une clôture sur le terrain privé ; le mur sera arasé des poteaux de béton et la porte en fer enlevée

Restent 2 souhaits : nettoyage du terrain ( voir art 131-8 du code des communes) et la réunion en un seul espace public du dit terrain privé et du terrain municipal

adjacent ( legs Baudelot). Demande de mise en place d'un solution pérenne pour les mouillages de la plage de Kermingham.

### Conteneurs à verres

Le Conseil de quartier a entendu les riverains des conteneurs récemment installés près du lotissement Moulet av du Cabellou ;( à la demande du Conseil de quartier qui les a fait déplacer de la plage de Kersaux)

Ils se plaignent d'un trouble anormal de voisinage : incivilités par dépôts sauvages d'ordures et objets ( un effort de nettoyage a été cependant fait par les services) et surtout bruits de verres cassés par les déposants parfois la nuit et au moment de la collecte par la 4C

Les présents ne sont pas hostiles à ce que les conteneurs soient déplacés soit à Kerviniou (après étude à effectuer avec les habitants à proximité) soit sur le parking d'Intermarché (retour au vendeur !) ; négociations à mener par la 4C auquel le Conseil de quartier va soumettre l'idée

En attendant une étude sera conduite pour tenter d'insonoriser les conteneurs et de réduire les bruits de collecte , par ex en décalant les horaires à des heures moins matinales

### Carrefour Gléan/Chaperons

L'assemblée permanente du Conseil de quartier avait émis le souhait qu'un marquage discret au sol rappelle qu'il ne faut pas « couper à gauche » ; La Municipalité estime que seul un giratoire réglementaire conforme eu code de la route peut être installé

Le débat montre qu'une majorité ne voit aucune nécessité à cet aménagement pas plus du reste qu'à un marquage discret ; cependant certains usagers de ce carrefour réclamant un aménagement le Président va proposer à La Municipalité un marquage par lignes blanches dans les 4 allées qui indiquera qu'il convient de se tenir à droite en abordant et en prenant ce carrefour

Les débats ont montré qu'au cas où La Municipalité ne pourrait accepter ce marquage aucun autre aménagement n'est souhaité

### **SPLL**

#### **Sentier côtier :**

Yvon Guillou, rend compte de la première réunion du groupe sentier côtier qui s'est tenue le 17 mai:

Chacun s'est exprimé sur ce qu'est le sentier côtier (de quoi parle-t-on ?)

La question des règles de fonctionnement du groupe de travail a ensuite été débattue.

Sur ce dernier point l'unanimité s'est faite pour constater que faute de disposer de l'étude engagée par la préfecture il est difficile d'avancer, il convient donc qu'elle nous soit communiquée rapidement.

Nous avons observé que le sentier côtier était utilisé à la fois par des sportifs et des personnes ayant des difficultés pour marcher. D'où l'importance de définir des objectifs d'aménagement en précisant pour quels promeneurs y compris ceux qui se déplacent en fauteuil roulant. Des marcheurs sont organisés. Dans le passé, des contacts ont eu lieu avec les Amis des chemins de ronde. Il a été suggéré de rencontrer la Fédération Française de Randonnée Pédestre car un sentier de Grande Randonnée (le GR 34) utilise une partie du sentier côtier du quartier.

Du débat qui a suivi est ressorti que les attentes du conseil de quartier sont que la servitude de passage des piétons le long du littoral soit rapidement réalisée, même partiellement si certains contentieux apparaissent.

Aux dernières nouvelles

Les élus ont eu un exposé en Préfecture sur les résultats de l'étude de la Direction départementale des territoires et de la mer.

Cette étude sera présentée au Conseil de quartier en octobre.

L'enquête publique devrait avoir lieu en Février 2012 (travaux à suivre)

### **Vie du Cabellou , projet d'un « Récital de la parole »**

Initié par Hélène Sciberras et Yves Le Gall, ce **Récital de la parole** veut faire découvrir ou revisiter, à haute voix, et en public, de très beaux textes de la littérature contemporaine, dans ses registres divers et accessibles à tous.

La Chapelle St Fiacre nous a paru un cadre propice à cette réalisation. L'accueil et le partage en seraient l'esprit . Elle pourrait se renouveler suivant un rythme à définir et concerne un large public. L'entrée serait libre.

Nous avons rencontré François Nydell, adjoint à la Culture, qui a approuvé cette initiative.

Elle pourrait voir le jour au mois d'Août

### **Plage de Kersaux/La Belle Etoile**

Josyane traite de la situation de la réhabilitation de la « dune » , rendue nécessaire par son classement depuis 1995 (Plan d'Occupation des Sols) en zone naturelle sensible, classement confirmé par le Plan Local d'Urbanisme d'Octobre 2007.

Cette réhabilitation a pour but de favoriser l'accessibilité , la sécurité, l'hygiène et l'agrément

Elle a débuté par la délimitation de la zone la plus dégradée qui servait de parking, lequel a été réduit dans un premier temps ( une ligne de poteaux devenue inutile a été enlevée). Qu'en est-il des annexes sauvages de la plage ?

La zone dédiée aux plaisanciers devrait être conservée et améliorée bien que l'espace soit classé au PLU comme zone naturelle sensible. Ne faudrait-il pas demander un accès supplémentaire pour des rangements ?

Des panneaux d'interdiction aux véhicules ont été posés en attendant la réalisation d'un panneau pédagogique expliquant la démarche de restauration ; les pierres empêchant la pénétration des véhicules ont été redressées et scellées

Restent à poser deux bancs supplémentaires et surtout à connaître la décision définitive de La Municipalité à propos de projet qui lui a été soumis par le Conseil de quartier ainsi que son planning de réalisation

## **Très haut débit**

Stéphane Lelièvre expose la situation insatisfaisante de notre quartier mais aussi de près de 6000 habitants de Concarneau due essentiellement à leur éloignement du central téléphonique (512 K pour le Cabellou- 1 méga pour Douric)

### Pourquoi cette situation de fracture numérique ?

Pas d'investissements ces dernières années suite à la privatisation et à la mise en concurrence des télécom ; France télécom n'a pas intérêt à investir si elle est obligée de mettre ses lignes à disposition de ses concurrents !

### Déficiences des services publics

La mairie n'a fait aucune démarche auprès de FT pour signaler les 6000 habitants ne recevant que des débits insuffisants

La ville est classée cependant @@@ alors que Roudouallec ( moins de 1000 h) reçoit du 20 Mg soit 20 fois plus que Lanriec et Douric et 40 fois plus que le Cabellou. Le lycée et ses 150 PC doivent se partager un accès à 2 Mg. Quid alors des mises à jour et de l'organisation des cours qui demande une grande imagination aux professeurs? Roudouallec est proche du Finistère mais surtout du Morbihan qui, lui, a choisi la fibre optique au lieu du.....

Wimax : Technologie choisie par le CGI 29 adaptée aux zones « rurales » isolées avec un débit MAX de 2 Mg

Des articles de presse vantent cette technologie mais oublient de signaler que ses débits stagnent depuis de nombreuses années et que son abonnement est 20 à 25% plus cher que l'ADSL avec des options en moins ( sans parler de la parabole à installer et du changement obligatoire d'opérateur)

Il est à signaler qu'aucune personne présente n'a (ni ne souhaite) souscrire un abonnement avec le Wimax.

Si un habitant choisit un des 2 fournisseurs Wimax, il serait bien qu'il se rapproche du conseil de quartier afin de nous soumettre son expérience.

## **L'avenir**

Comme le préconisent le Gouvernement, l'Europe et certains partis politiques l'avenir est la fibre optique

On apprend qu'à Concarneau le très haut débit par fibre sera réalisé en 2015-2017 par Orange ; pourquoi La Municipalité ne fait-elle pas savoir cette EXCELLENTE NOUVELLE par communiqué de presse ? La peur d'avoir à montrer que le Conseil général du Finistère a investi beaucoup d'argent dans le Wimax pour un échec technique et commercial ?

Cette excellente nouvelle devra se concrétiser en équipant en priorité les quartiers les moins bien desservis ce qui supposera encore une action de La Municipalité

### **En attendant 2015 :**

Le signal téléphonique s'affaiblit en raison de la distance ET du diamètre ( variable) des fils de cuivre entre habitation et central

Les seuils d'affaiblissement théorique calculé d'après distances et diamètres de fils sont de 78 db pour l'ADSL à 512k , à 70db pour 1 mg et à 53db pour 2 Mg

Ex : rue Bolloré affaib= 59,3 db = 1 mg possible

Allée du fort = affaib 71 db = 512 k

Mais ces affaiblissements sont théoriques. En réalité le signal est meilleur et les débits auto-adaptatifs.

Ex Bolloré = 51 db = 2 Mg possible

Allée du Fort =61 db = 1 à 1,5 Mg possible

**ENCORE FAUT-IL POUR CELA QUE LA MAIRIE SIGNALE À L'ORGANISME DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET A ORANGE SES SOUHAITS D'AMELIORATION POUR CES QUARTIERS**

Cette solution permettra d'améliorer IMMÉDIATEMENT les débits et permettra d'attendre sans frais et sans changement d'opérateur la fibre optique en 2015-2017

Le Conseil de quartier, en lien avec les autres Conseils concernés ( Passage-Lanriec-Beuzec) va demander à La Municipalité cette démarche ; si rien ne bouge d'autres actions plus pressantes seront mises en place